

COMMISSION SPORTIVE ET DEVELOPPEMENT

Réunion : électronique lundi 12 février 2024 au siège du district à Vesoul

Présidence : M. DROIT

Présents : MM. ENCARNACAO - FIDON – LANCELOT - MALIVERNAY –
MANGIN – PRETOT – PRUDHON.

CHAMPIONNAT SENIORS DEPARTEMENTAL 4 :

La commission prend connaissance du résultat du match de retard programmé par la commission du 12 janvier 2024 le dimanche 11 février 2024 :

A : AUTREY 2 – RIGNY 2 (12/11/23)

Compte tenu du résultat,

La commission entérine les compositions des groupes A et C phase printemps 2024 :

Groupe A accession :

AUTREY 2
LARIANS 3
MEMBREY
RC SAONNOIS 3
RIOZ/ETUZ/CUSSEY 4
SEVEUX MOTÉY

Groupe C :

MEMBREY 2
MONTAGNEY
NOIDANS FERROUX
RIGNY 2
TRAVES 2
VAL PESMES 2

Le Président de la Commission Sportive et Développement,
Reynald DROIT

RAPPEL :

Les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme prévues par l'article 190 des RG de la FFF. Toutefois, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.